**Programme «Qualité de service» de l’UPU**

**Utilisation des données issues du trafic postal dans le cadre du projet d’évaluation de la conformité avec les normes de l’UPU**

Les opérateurs désignés souhaitant participer au projet sont priés de remplir ce bulletin et de le retourner au Bureau international à l’adresse électronique suivante : jean-marc.coeffic@upu.int

|  |
| --- |
| Nom de lʼopérateur désigné |

Au nom de l’opérateur désigné et en accord avec la décision du Conseil d’exploitation postale, qui a approuvé le projet d’évaluation de la conformité avec les normes de l’UPU par le biais de l’analyse du contenu des messages EDI, nous autorisons l’UPU à utiliser nos données EDI dans le cadre des objectifs du projet. Cette autorisation est valable pour toute la durée du projet.

Conformément au présent accord, l’UPU peut utiliser les données issues du trafic postal correspondant à tous les produits afin d’évaluer la conformité avec les normes de l’UPU via les messages EDI et pour géné­rer des rapports de conformité consolidés pour les opérateurs désignés participant au projet.

Les données issues du trafic postal seront traitées de manière strictement confidentielle. Seuls des rapports contenant des données cumulées collectives et non individualisées seront publiés et mis à disposition des opérateurs désignés participant au projet. Les rapports individualisés seront disponibles uniquement pour les opérateurs désignés concernés.

L’UPU mettra en œuvre des mesures de sécurité avancées pour éviter que les données ne soient trans­mises de manière non autorisée ou consultées par des tiers.

|  |
| --- |
| Nom complet du représentant de l’opérateur désigné |
| Fonction/titre du représentant de l’opérateur désigné | [ ]  Mme [ ]  M. |
| Adresse de lʼopérateur désigné |
| Téléphone | Télécopie |
| Adresse électronique |
| Nom du Directeur général |
| Lieu et date | Signature | Cachet de lʼopérateur désigné |